



# Préavis no 4 - 2015

## 2ème partie

---

### **COMMUNE DE SERVION**

**Rapport de gestion 2014** (pages 1 à 21)

**Rapport de révision** (pages 22 à 40)

**Tableau des investissements** (pages 41 à 42)

**Analyse des finances communales**

(pages 43 à 49)





## **Commune de Servion**

Municipalité

# **Rapport de gestion 2014**

Servion, le 4 mai 2015

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes (LC) et à l'article 100 du Règlement pour le Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion 2014 pour la Commune de Servion.

Les objets sont présentés dans l'ordre qui figure au plan comptable.

## 1. Administration générale

### 1.1. Autorités – Administration générale

Suite aux élections complémentaires du 22.09.2013 et du 07.04.2014, la répartition des dicastères en 2014 s'est présentée de la manière suivante :

<b>Législature 2012-2016</b>		
<b>Dicastère</b>	<b>Responsable</b>	<b>Remplaçant</b>
<b>Administration générale Finances Informatique</b>	<b>Gilbert Cuttelod Syndic</b>	<b>Cédric Matthey</b>
<b>Instruction publique Affaires sociales Affaires juridiques</b>	<b>Yves Boand</b>	<b>Monique Ries</b>
<b>Domaines et bâtiments Déchetterie</b>	<b>Monique Ries</b>	<b>René Padrun</b>
<b>Aménagement du territoire Constructions Routes Police</b>	<b>Cédric Matthey Vice-Syndic</b>	<b>Gilbert Cuttelod</b>
<b>Forêts – Step - Collecteurs Défense incendie – PC Service des eaux</b>	<b>René Padrun</b>	<b>Yves Boand</b>

En 2014, la Municipalité a tenu 42 séances et elle a soumis 7 préavis municipaux au Conseil communal.

Les membres de la Municipalité ont régulièrement représenté la Commune dans le cadre de diverses séances de travail ou de manifestations tenues dans le District de Lavaux-Oron ou en dehors de celui-ci.

Cette démarche est l'expression de notre volonté de participer activement dans les affaires régionales. C'est aussi une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales de plus en plus nombreuses.

## 1.2. Personnel communal

L'effectif de notre personnel est resté inchangé en 2014. Madame Yolande Hegi a pris sa retraite le 30 avril 2014, elle a été remplacée le 1<sup>er</sup> juin 2014 par Madame Laure Oberson. Il se compose de la manière suivante :

Noms	Fonction	Taux d'occupation
<b>Burri-Monney Claudine</b>	Secrétaire municipale	100%
<b>Dutoit Patricia</b>	Boursière	35%
<b>Isabelle Lucas Sauterel</b>	Bureau technique	80%
<b>Yolande Hegi</b> (jusqu'au 30.04.2014)	Secrétaire municipale adjointe	50 %
<b>Laure Oberson</b> (dès le 01.06.2014)		50%
<b>Anne-Marie Matthey</b>	Boursière adjointe	50%
<b>Dufey Anne-May</b>	Contrôle des habitants	50%
<b>Alves Carlos</b>	Responsable des bâtiments	100%
<b>Chapuis Raphaël</b>	Responsable de la voirie	100%
<b>Ramoni Fabrice</b>	Employé communal	100%
<b>Weber Thierry</b>	Employé communal	100%
<b>Rodrigues Lopes David</b>	Apprenti agent d'exploitation	100%
<b>Augsburger Huguette</b>	Concierge	30%
<b>Ferreira Cécilia</b>	Concierge	55%

## 1.3. Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2014, la Municipalité a présenté 7 préavis qui traitaient des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2014** : comptes et rapport de gestion 2013.
- **Préavis n° 02/2014** : octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 100'000.00 en vue de financer les travaux de mise en séparatif du réseau EU/EC des parcelles n° 23 et 24 situées dans le quartier de la Chapelle à Servion.
- **Préavis n° 03/2014** : octroi d'un crédit extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter Fr. 300'000.00 en vue de financer les travaux de création d'un trottoir bordant le chemin de la Scierie à Servion.

- **Préavis n° 04/2014** : aménagement d'un skate-park sur la place de jeux des Cullayes.
  - **Préavis n° 05/2014** : budget 2015.
  - **Préavis n° 06/2014** : mise à disposition d'une trésorerie d'appoint en faveur du réseau APERO (Accueil de la petite enfance de la région d'Oron).
  - **Préavis n° 07/2014** : autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance pour la législature 2012-2016.
- 

Il est à relever que ces 7 préavis ont été acceptés à l'unanimité.

#### **1.4. Intérêts généraux**

La journée des Seniors s'est déroulée le jeudi 4 septembre 2014, elle a remporté un vif succès auprès des participant(e)s qui, par une belle journée ensoleillée, ont pu apprécier un délicieux repas à l'auberge de Sommartel située dans les hauts de la Commune de la Sagne après une visite guidée au musée international de l'horlogerie de la Chaux-de-Fonds.

En collaboration avec la Municipalité, le comité des fêtes, constitué de deux familles des Cullayes et de deux de Servion, ont organisé pour le plaisir de chacune et de chacun le marché de Noël artisanal qui a eu lieu à la salle communale le samedi 13 décembre 2014 et les désormais traditionnelles « Fête de la rentrée » et « Fête du vin cuit et des saveurs du monde » qui se sont déroulées respectivement le week-end précédant la rentrée scolaire pour la première et le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre pour la seconde. Le succès remporté par ces manifestations gustatives, sympathiques et chaleureuses conforte la Municipalité de soutenir et de maintenir dans la mesure du possible 2 rencontres par année par village. Dans ce chiffre, se compte bien entendu la fête nationale.

#### **1.5. Naturalisations**

En 2014, 8 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés et traités par la Municipalité. Tous concernent des habitants des Cullayes venant d'horizons très différents. Pour chacun, la Municipalité a déposé un préavis positif. Ces dossiers sont actuellement en cours de traitement auprès des services cantonaux compétents.

22 demandes d'enregistrement de données d'état civil pour les futurs candidats à la naturalisation ont également été traitées. La plupart aboutiront sur une audition dans le courant de l'année prochaine.

10 citoyennes et citoyens habitant la Commune ont acquis la naturalisation suisse en 2014 dont 1 par mariage.

Ces chiffres démontrent un attrait de plus en plus marqué pour la citoyenneté suisse.

## 1.6. Transports

Les différentes lignes desservant notre Commune remportent un succès grandissant auprès de notre population ce dont la Municipalité ne peut que se réjouir.

Le 11 février 2014, la Municipalité a reçu un courrier signé par les habitants riverains du Chemin de la Scierie demandant qu'une solution en matière de sécurité soit trouvée notamment en raison des nombreux passages des transports publics.

Différentes variantes ont été étudiées et un préavis pour la création d'un trottoir a été présenté aux membres du Conseil communal le 16 juin 2014. Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Toutefois, avant d'entreprendre les travaux, la Municipalité a souhaité évaluer une fois encore avec la direction de CarPostal et des TI toutes les possibilités de déplacer au moins une partie des trajets sur la route des Cullayes ce qui s'avère malheureusement irréalisable.

Le projet de trottoir sera dès lors mis à l'enquête publique au printemps 2015 et les travaux devraient pouvoir débuter dans la foulée.

## 2. Finances

### 2.1 Taux d'imposition

Le coefficient d'impôt de notre Commune est à 69 % du taux de base cantonal (71 % en 2013). Ce taux a été baissé de 2 points dès l'introduction de la taxe déchets le 1er janvier 2014.

### 2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2013 (les chiffres 2014 n'étant pas encore connus), la répartition de la masse fiscale de notre commune se présente comme suit:

Revenu imposable	Contribuables 2012	Contribuables 2013
à Fr. 0.-	342	305
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	108	96
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	115	84
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	163	145
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	304	310
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	182	152
dès Fr. 200'100.-	30	20

Le revenu imposable total des 1'112 contribuables de la Commune s'élève à **Fr. 56'321'300.--** (Fr. 63'760'900.-- en 2012), étant précisé que 305 contribuables (27.42%) déclarent un revenu imposable nul.

### 2.3 Résultats de l'exercice 2014

2014 est le troisième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

Le détail des comptes 2014 et les commentaires s'y rapportant se trouvent sur la 1<sup>ère</sup> partie de ce préavis.

### 2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes ont été révisés par M. Pierre Busset qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des communes.

La révision a été effectuée selon les normes de la profession, le 31 mars 2015. Le réviseur conclut que les comptes sont tenus correctement et avec exactitude. Son rapport complet est joint aux comptes remis aux Conseillers communaux en annexe au présent rapport.

### 2.5 Plafond d'emprunts

Pour la commune de Servion, le plafond d'emprunt fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à **Fr. 13'500'000.00**.

Au 31 décembre 2014, il était utilisé à concurrence de **Fr. 7'275'320.00**.

### 2.6 Plafond de cautionnement

Le plafond de cautionnement fixé par le Conseil communal pour la législature 2012 à 2016 s'élève à Fr. 1'400'000.00.

A ce jour, la Commune de Servion ne cautionne aucune dette de tiers.

### 2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2014 sont les suivantes :

*(Cette liste n'est pas exhaustive mais mentionne les principales associations). Les comptes 2014 de la plupart des associations n'ont pas encore été acceptés.*

Associations	Contributions communales 2014
ASIJ	Fr. 814'000.00
APERO	Fr. 111'480.00
ARCOS – AVASAD - APROMAD	Fr. 146'730.00
SFE	Fr. 0.00
Lausanne Région	Fr. 12'931.70
ORPCI	Fr. 35'302.00
Paroisse catholique et Paroisse protestante	Fr. 32'121.60
RAS	Fr. 29'080.00
SDIS	Fr. 47'286.80
Groupement forestier	Fr. 11'075.50
Déchets carnés	Fr. 0.00

## 3. Domaines et bâtiments

### 3.1 Forêts

Suite à la récente fusion des groupements de la Haute-Broye et de Jorat-Moudon en une seule entité sous le nom de Groupement Broye-Jorat, les forêts des villages de Servion et des Cullayes ont une surface forestière exploitable 105 ha donnant droit à une coupe moyenne annuelle de 1'225 m<sup>3</sup>.

Dès 2014, l'unique garde forestier responsable pour tout le territoire forestier communal est Monsieur Marc Rod.

#### ***Coupe et vente de bois***

En 2014, nous avons effectué 1'700 m<sup>3</sup> de coupes de bois dont 319 m<sup>3</sup> de chablis.

La demande de bois par les habitants de la Commune reste soutenue.

Sur appel, par le biais d'un tous ménages, ont été vendus :

- 6 stères de bois long
- 80 ballots de hêtre de 1m
- 1 ballots de résineux de 1m



Depuis 2013, la Commune propose uniquement du bois en ballots ou du bois long. Les big-bags sont toujours disponibles mais ils sont vendus directement par le Triage forestier situé à Carrouge, ce qui diminue les frais administratifs pour la Commune.

Considérant les conditions hivernales très difficiles, pluvieuses au printemps avec beaucoup de neige sur la fin de l'année, le sol n'a jamais pu geler en forêt, ce qui a rendu les conditions de débardage et d'exploitation problématiques. Plusieurs chantiers ont pris beaucoup de retard.

Les volumes exploités en 2014 se trouvent nettement en dessus des possibilités. Ceci s'explique par de nombreuses coupes de chablis et d'éclaircies mais également par le fait que des coupes de la fin de l'hiver 2013 qui, en raison de conditions climatiques difficiles, ont pu être terminées qu'au printemps 2014.

L'essentiel du bois provenant des forêts communales est acheté par La Forestière, coopérative qui s'occupe du négoce du bois. Il est à relever que depuis plusieurs années, nos forêts sont certifiées FSC (Forest Stewardship Council). Le FSC s'engage dans le monde entier pour une économie forestière respectueuse de l'environnement, supportable du point de vue social et économique. Les propriétaires dont les forêts sont certifiées reçoivent un franc supplémentaire par mètre cube de bois vendu.

La majorité du bois de feu, dont la qualité ne permet pas une vente commerciale, a été acheté par la coopérative bois énergie Jorat Broye dont la commune de Servion fait partie afin d'assurer l'approvisionnement en plaquettes. La vente de ces dernières, malgré une année relativement tempérée, est restée stable puisque plus de 9200 m<sup>3</sup> ont été commercialisés en 2014.

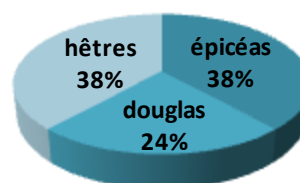
### ***Plantations et entretien***

Après la coupe, les surfaces libérées doivent bien entendu être reboisées.

En 2014, nous avons planté 650 jeunes arbres sur une surface de 61 ares.

Les essences se répartissent de la manière suivante :

- 250 épicéas
- 150 douglas
- 250 hêtres



797 ares de jeunes plantations ont bénéficié des soins culturaux usuels (dont le fauchage des ronces, etc.).

Une coupe d'entretien et de mise en lumière a été élaborée par le garde forestier sur la parcelle communale n° 60 en collaboration avec les propriétaires riverains du Flon de Carrouge. Afin de garantir la sécurité le long de la route du Vieux-Village, l'utilisation d'une nacelle a été indispensable.

### ***Le marché du bois en général***

Si la demande en bois est correcte, le marché reste très difficile au niveau des prix. La force du franc par rapport à l'euro rend les exportations difficiles et les bois sciés venant de l'Union européenne mettent sous pression les scieurs suisses.

## **3.2 Bâtiments**

Les travaux d'entretien et de contrôle habituels ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Nos bâtiments n'étant plus de première jeunesse, plusieurs appareils ménagers, installés depuis la construction, ont dû être remplacés.

La toiture du collège des Cullayes a nécessité des réparations. Le clocher de l'horloge a été entièrement rénové.

Les corridors du bâtiment situé au chemin du Centre 6 (bâtiment où se situent les bureaux du réseau APERO et la Poste) ont été entièrement repeints.

La salle communale a vu ses locations augmenter en 2014. Ce site accueillant, bien placé et facile d'accès, disposant d'un parking suffisant, est très apprécié et remporte de plus en plus de succès notamment lors d'anniversaires et principalement pour des mariages.

Afin de la rendre encore plus attractive, la Municipalité a complété son mobilier par des tables rondes offrant ainsi une diversité fort appréciée par les utilisateurs notamment lors de la décoration du lieu.



### 3.1 Terrains

Suite à l'acceptation par le Conseil communal le 30 avril 2012 du préavis no 11/2012, une signature de promesse de vente pour la parcelle communale n° 2011 a été signée en 2014 en faveur de 2 familles installées aux Cullayes. La vente sera effective au début mars 2015 et la construction de 2 villas mitoyennes devrait démarrer au printemps 2015.

Avec cette parcelle, les trois autorisées à la vente par le Conseil communal en 2012 l'auront été à des familles de la Commune, plus précisément à des familles des Cullayes.

Lors de la séance du conseil communal de l'automne 2015, la Municipalité prévoit de proposer au Conseil communal d'entériner la vente des 4 dernières parcelles du quartier des Grandes Ravaires aux Cullayes. Les sommes ainsi obtenues pourront servir à financer en partie les gros chantiers entrepris ces derniers mois sur le territoire communal.

## 4. Travaux publics - Urbanisme

### 4.1 Urbanisme - constructions

#### Arrêt de bus

L'arrêt bus « poste croisée » à Servion a été aménagé en octobre 2014. L'aire d'attente des passagers créée en retrait de la chaussée garanti une meilleure sécurité. Cet arrêt est destiné à la ligne CarPostal 75 reliant La Sallaz à Mézières via Les Cullayes, Servion et Ferlens.



Suite à une étude « lumino technique » effectuée sur demande de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), l'éclairage du passage piéton a été mis aux normes en vigueur et deux lampadaires ont été modifiés.

Cet arrêt est le 4ème à avoir été aménagé à Servion depuis 2013.

Le 1<sup>er</sup> est celui du parc animalier, le second se trouve au bas du Chemin de la Scierie et le 3<sup>ème</sup> est situé à proximité du café-Théâtre Barnabé.

### 4.2 Routes

Les habituels travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur le réseau routier communal des deux villages. Il s'agit principalement de travaux de « reflachage » et de colmatage des fissures.

La réfection complète de la route de Servion-Les Cullayes est à l'étude. Un préavis sera soumis au Conseil communal en début d'année prochaine.

Les tronçons des chemins communaux situés en zones agricoles et forestières ont été remis en état par le personnel de voirie. Il s'agit de la stabilisation des accotements et de la remise en état des bords de chaussée.

Suite à la mise en conformité des panneaux de signalisations routières en 2013, la signalisation horizontale « marquage au sol » a été adaptée et mise en conformité selon les indications du Service cantonal de la signalisation routière.

Le ruisseau situé dans le quartier « Vers chez les Liards » aux Cullayes a été curé afin que le cours d'eau qui débordait sur le chemin communal et rendait impraticable l'accès aux parcelles agricoles, puisse retrouver son lit initial. Ces travaux ont été subventionnés par le Canton et la Confédération à hauteur de 60%.

#### **4.3 Parcs et promenades - cimetière**

Les travaux d'entretien habituels de ces différents espaces ont été réalisés.

Le projet du skate-park, né de la volonté d'un groupe de jeunes des Cullayes âgés de 12 à 16 ans, adeptes de skate, de roller et de trottinette, soutenus par la signature de 80 parents et parrainés par le service cantonal d'aide à la Jeunesse Jaiunprojet.ch a vu son aboutissement en octobre 2014.

Le Conseil communal de Servion l'a entériné lors de sa séance du 16 juin 2014 par 35 voix, 7 abstentions et 2 avis négatifs.

Il a été installé sur la place de jeux des 2 Tilleuls aux Cullayes durant les vacances scolaires d'automne avec la participation active des jeunes initiateurs et de l'équipe du service de la voirie communale.

L'inauguration du site aura lieu en juin 2015. La population sera invitée à cette manifestation tout comme les nombreux sponsors qui ont soutenu ce projet novateur et rassembleur pour les jeunes de la Commune et de la région.



#### 4.4 Ordures ménagères et déchets

Le nouveau règlement sur les déchets, élaboré en collaboration avec plusieurs communes de la région qui ont choisi d'adhérer au « concept de la taxe au sac » et approuvé par le Conseil communal le 2 septembre 2013, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Dans l'ensemble, la plupart des citoyennes et citoyens se sont volontiers conformés aux nouvelles directives en vigueur en triant correctement leurs déchets et en utilisant les sacs taxés blancs et verts marqués « *trier c'est valoriser* ».

Une minorité quelque peu réfractaire a cependant contraint la Municipalité à décider la fermeture des deux sites des déchetteries le dimanche et le samedi dès 20 heures ceci afin d'éviter que le lundi matin le personnel de voirie découvre des amoncellements de déchets non triés et qu'il passe de nombreuses heures à trier et à ranger.

#### Comparatif et détail des déchets collectés

Types de déchets	2012 (chiffres en tonnes)	2013 (chiffres en tonnes)	2014 (chiffres en tonnes)
Ordures ménagères	384.88	410.32	194.56
Objets encombrants	89.64	110.76	100.70
Déchets compostables	515.90	404.54	646.21
Papier et carton	136.12	153.53	147.45
Verre mélangé	35.02	30.18	22.32
Verre trié	59.03	58.07	41.71
Ferraille	35.87	32.41	29.74
PET	2.83	5.88	8.16
Gravats (en m3)	77.00	89.00	116.00
Bois	86.71	101.54	104.84

Population au 31.12.2012 : 1'825 habitants principaux soit 780 kg/habitant

Population au 31.12.2013 : 1'858 habitants principaux soit 752 kg/habitant

Population au 31.12.2014 : 1'893 habitants principaux soit 746 kg/habitant

#### 4.5 STEP et réseau des canalisations

Comme chaque année les deux stations d'épuration ont fait l'objet de 12 analyses des eaux rejetées dans les ruisseaux après traitement. La plupart des résultats ne répondent pas aux normes et exigences en vigueur. La mise en service de la nouvelle station d'épuration dont les travaux de construction ont démarré en octobre 2014, résoudra ce problème récurrent depuis plusieurs années.



Les travaux de liaison du réseau des eaux usées des Cullayes sur Servion ont débuté en août 2014. Grâce aux conditions météorologiques particulièrement favorables de l'automne dernier ils ont pu se poursuivre jusqu'aux vacances de Noël.

Considérant la nature du terrain qui s'avère particulièrement impraticable en cas de mauvaises conditions météorologiques, il a été décidé que le chantier reprendrait son cours au printemps 2015 après la pause hivernale.



Les travaux de mise en séparatif des quartiers Gollies, Planches et Bruyère aux Cullayes ont démarré au printemps 2014. Les collecteurs communaux principaux et l'ensemble des raccordements privés ont été réalisés avant l'arrivée de l'hiver. Grâce à une météo particulièrement clémente, la pose du revêtement bitumineux sur les différents chemins desservant ces quartiers et leurs abords a pu encore être exécutée au début décembre.

Il est à souligner que l'entreprise à qui la Municipalité a confié ces travaux a été choisie par différents propriétaires pour effectuer des travaux d'ordre privé, non prévus au planning, ce qui a considérablement prolongé la durée du chantier.

Sauf imprévu, l'ensemble de ce chantier devrait être terminé à la fin du mois de mai 2015.



Avec la réfection par les services de l'Etat de la route cantonale RC 637d (Servion-Les Cullayes) qui devrait démarrer en automne 2015 et la construction d'un collège intercommunal, prévue également en automne 2015, ces ouvrages représentent les plus grands chantiers de cette législature.

Le curage annuel des collecteurs communaux ont été entrepris par secteurs principalement sur les tronçons pouvant poser problèmes.

Le passage d'une caméra a été entrepris pour visionner l'intérieur des collecteurs existants et permettre de détecter tout dysfonctionnement éventuel tel qu'une obturation, une infiltration des eaux claires dans les eaux usées, etc.

Le but étant d'obtenir à moyen terme une vision précise et globale de l'état actuel des collecteurs et de pouvoir, si besoin, budgéter et planifier dans le temps les travaux à entreprendre.

La Municipalité a mandaté le bureau Miaz & Weisser pour procéder à un contrôle systématique des raccordements eaux usées et eaux claires de tous les bâtiments situés sur le territoire communal. Le but étant de diminuer l'arrivée importante d'eaux claires à la future station d'épuration de Servion mais également de mettre en évidence la non-conformité de certains raccordements privés et le cas échéant de les faire mettre aux normes par les propriétaires.

### **Enquêtes – permis de construire – permis d'habiter et d'utiliser**

En 2014, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- 22 mises à l'enquête
- 27 permis de construire
- 11 autorisations de minime importance (autorisation municipale pour petites constructions)
- 25 visites destinées à l'octroi des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- 4 permis d'habiter provisoires

## **5 Formation - Jeunesse**

### **5.1 Autorités scolaires**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la délégation communale représentée à l'Association intercommunale des établissements scolaires de Mézières et environs (ex AIESM) a été remplacée la nouvelle association ASIJ, regroupant les communes membres de l'ancienne AIESM ainsi que celles de Forel (Lavaux) et de Savigny.

Cette nouvelle association a repris l'intégralité des actifs et passifs de l'AIESM.

Elle a notamment pour mission la mise en œuvre de la réorganisation territoriale scolaire afin qu'elle soit en conformité aux nouvelles lois régissant l'école obligatoire. Cette tâche inclus la construction de deux nouveaux bâtiments scolaires pour que tous les élèves jusqu'à la 11<sup>ème</sup> Harmos (*anciennement 9<sup>ème</sup> année*) soient scolarisés dans le groupement.

Après moult tergiversations (dont la presse s'est largement fait l'écho) notamment d'opposants préconisant une construction unique à Mézières, les deux sites choisis sont : Servion et Carrouge.

A Servion, la Commune a acquis un terrain dans le but d'y construire un collège de 6 salles de classes, 1 classe ACT/ACM, 1 salle de gymnastique et des locaux prévus pour l'accueil parascolaire (UAPE et externe). Pilotée par le comité directeur de l'ASIJ, le dessein du futur collège a vu le jour dans le courant de l'année. Il sera mis à l'enquête publique au printemps 2015 et la

construction devrait démarrer dans la foulée pour autant qu'aucune opposition ne vienne l'entraver.

Carrouge, la 2<sup>ème</sup> Commune choisie, doit faire face à une nouvelle législation qui bloque pour l'instant tout projet de construction. En effet, la mise en application de la nouvelle LAT en juin 2012 et le moratoire cantonal mis en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014 exigent que les m2 de terrains nécessaires situés en zones non constructibles soient entièrement compensés ; ce qui n'est pas chose aisée pour nos petits villages.

Il est à rappeler que l'AIESM a également en charge la gestion des transports des élèves entre les différents villages à l'aide de bus scolaires tout en privilégiant les transports publics à disposition.

## 5.2 Répartition des élèves par classes

Les élèves de la Commune de Servion, scolarisés à Mézières et à Moudon, au 31 décembre se répartissent de la manière suivante :

	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Secondaire VSB	Enseignement privé ou autre
2012	160	36	27	15
2013	165	45	16	10
2014	165	55	6	6

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2012 : 238

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2013 : 236

Total des élèves ayant fréquenté l'école obligatoire en 2014 : 232

## 5.3 Jeunesse et jeunes citoyens

Le vendredi 5 décembre 2014, les jeunes citoyennes et citoyens de la Commune ont été invités à participer en tant qu'auditeurs au dernier Conseil communal de l'année. Ils ont ainsi pu découvrir le déroulement d'une séance du Législatif communal et, afin de marquer d'une manière concrète leur entrée dans la vie civique active, ils se sont vus offrir un livre ludique sur l'histoire suisse. Une verrée agrémentée de quelques « vaudoiseries » a clôturé la soirée dans la bonne humeur. La Municipalité est restée à disposition pour répondre aux différentes interrogations de nos jeunes.

Il est à relever que sur 29 jeunes invités, 6 ont répondu présents et 11 se sont excusés.

La Municipalité soutient régulièrement les actions de la Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes dont les jeunes des deux villages font partie notamment en mettant la salle communale à disposition gratuitement pour ses diverses manifestations.

La Jeunesse quant à elle collabore activement aux diverses activités organisées au sein de la Commune comme par exemple la Fête nationale.

## 6. Police

### 6.1 Sécurité publique – sécurité routière

Sur demande de la Municipalité, l'Info-radar du TCS a été installé à deux reprises durant une semaine aux endroits stratégiques de la Commune. La gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles ponctuels. La Municipalité a décidé d'acquérir deux radars pédagogiques (smile) afin de sensibiliser d'une façon sympathique les conducteurs à adapter leur vitesse principalement dans les endroits les plus sensibles. Ces radars permettent de relever les vitesses enregistrées.

En 2013, la Commune est entrée dans le concept « police population », les habitants qui le souhaitent peuvent obtenir chaque mois par courriel la liste des délits de peu d'importance commis sur le territoire communal et recevoir de nombreux conseils de prudence et de sécurité. Une nouvelle séance d'information à la population, qui sera invitée par le biais d'un tous ménages, aura lieu en février 2015.

### 6.2 Service de la population : contrôle des habitants et police des étrangers

En 2014, notre administration a établi **171 permis de séjour** (167 en 2013) et **95 cartes d'identité** (60 en 2013).

Les passeports, désormais biométriques, se commandent directement au Centre de biométrie à Lausanne et de nombreux citoyens profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Un lien pour passer commande figure sur le site communal.

En 2014, le service communal de la population a enregistré :

- 221 arrivées dont 14 naissances (209 en 2013)
- 214 départs dont 19 décès (188 en 2013)

A ces chiffres s'ajoutent 402 mutations telles que :

- changement d'adresses dans la Commune
- mariages
- séparations ou divorces
- changement de noms
- modification des origines notamment suite aux naturalisations
- etc.

**Etat de la population résidente au 31 décembre**  
**(chiffres « statistique Vaud »)**

Descriptif	2012	2013	2014
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>1'843</b>	<b>1'877</b>	<b>1'919</b>
<b>Résidents principaux</b>	<b>1'825</b>	<b>1'858</b>	<b>1'893</b>
<b>Résidents secondaires</b> (en majorité à l'EMS)	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>26</b>
<b>Suisses en résidence principale</b>	<b>1'537</b>	<b>1'552</b>	<b>1'549</b>
<b>Etrangers en résidence principale</b>	<b>288</b>	<b>306</b>	<b>344</b>
<b>Flux migratoire</b>	<b>24%</b>	<b>21%</b>	<b>23%</b>

Ces chiffres émanent de Statistique Vaud. Ils sont transmis à chaque commune au début du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations SYMIC.

Par population résidence permanente on entend les suisses inscrits en résidence principale et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an.

En raison du retard important dans le traitement des demandes de permis de séjour, ces chiffres peuvent parfois différer des registres communaux.

Chaque année, les nouveaux habitants sont reçus par la Municipalité à la salle communale pour une petite réception d'accueil lors de laquelle, les autorités communales, le personnel administratif et les sociétés locales sont présentées.

A l'issue, un apéritif dinatoire est offert lors duquel les nouveaux habitants peuvent faire plus amples connaissance et se renseigner auprès des autorités sur les points qui les intéressent.

En 2014, cette rencontre a eu lieu le 30 janvier. 129 habitants ont été conviés par courrier personnel, seuls 26 ont répondu à l'invitation.

### **6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)**

La nouvelle association de communes « SDIS Oron-Jorat » est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cette nouvelle entité a fusionné les SDIS de Mézières et d'Oron, elle regroupe 12 communes. Elle découle d'un besoin réel dicté par une évolution rapide et constante du service de défense incendie et de secours.

En 2014, les comptes du nouveau SDIS Oron-Jorat se sont bouclés avec un bénéfice de Fr. 72'000.- qui a permis l'achat d'un nouveau véhicule et mis en réserve Fr. 29'000.- pour du matériel non pris en charge par l'ECA. Le solde de Fr. 18'000.- (soit Fr. Fr. 1.50/habitant) sera déduit en 2015 lors d'une prochaine facturation aux communes.

En 2014, en plus de la campagne cantonale de recrutement, le CODIR du SDIS a décidé d'adresser un courrier personnel aux jeunes des 12 communes. Le succès remporté a dépassé toutes les espérances puisque 38 nouvelles recrues ont rejoint leurs rangs. Au 31 décembre 2014, le SDIS comptait un effectif de 215 sapeurs-pompiers.

Le Commandant Marc Platel s'est dit être très satisfait car tous les objectifs prévus ont été atteints.

### **6.4 Protection civile (ORPCi)**

Le projet de fusion de la protection civile au niveau cantonal est toujours en cours d'étude. Il devrait aboutir sur une réorganisation au niveau des districts de façon à ce que les organisations régionales (ORPCi) passent de 18 à 10 entités.

L'ancien commandant Monsieur Jean-Claude Decombaz a quitté ses fonctions durant l'année 2014. Son poste a été repris par Monsieur Patrick Favre, nouveau chef à 100% de l'ORPCi avec grade d'adjudant de bataillon. Monsieur Favre bénéficie d'une expérience de 15 ans au sein de l'état major.

La PC Vaud a offert à l'ORPCi d'Oron un véhicule 4 x 4, type Jeep qui correspond parfaitement aux besoins de notre région.

En 2014, l'ORPCi a été appelé à intervenir sur différents terrains notamment lors de battues pour recherche de personnes ainsi que lors de la manifestation AIR14 qui s'est déroulée à Payerne et lors de laquelle elle avait pour mission la responsabilité de la zone de crash en bout de piste.

## 7. Affaires sociales

### 7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est lausannois-Oron-Lavaux (RAS)

L'Assemblée des délégués s'est réunie à deux reprises pour examiner les comptes et le budget de la RAS.

Les coûts et l'augmentation de la facture sociale en augmentation constante sont un sujet de préoccupation permanent de la RAS. Un service d'enquête a été mis sur pied afin d'éviter que des personnes abusent des prestations.

### 7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APERO)

Le 31 décembre 2014, l'APERO comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux d'accueil	Noms et types des structures
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie)
Forel (Lavaux)	La Croc (UAPE)
Mézières et Servion	Meli-Melo (UAPE)
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)
Savigny	Les Potirons (UAPE)

A cela s'ajoute le réseau des accueillantes en milieu familial (mamans de jour).

Le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » qui est une structure privée accueille les enfants de 2.5 à 5 ans du lundi au vendredi.

## 8. Services industriels

### 8.1 Service des eaux

Depuis juillet 2012 (suite à l'accord du Conseil communal du 25 juin 2012), la gestion du réseau d'eau de l'ensemble du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (SFE).

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis régulièrement à la Municipalité qui les tient à disposition de ses citoyennes et citoyens.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

## 8.2 Téléréseau communal

Suite à la mise hors service de l'émetteur de Sottens et à la résiliation par Swisscom du contrat de location de fibre optique, la Municipalité s'est vue contrainte de trouver une solution offrant aux habitants du village de Servion, un équipement compétitif répondant aux attentes de la population.

Le téléreau alimentant le village de Servion (*pour l'instant pas encore le village des Cullayes*) est dès lors, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, géré par les services industriels de la ville de Lausanne soit par Citycable.

Ce service performant offre une qualité d'images et un débit Internet de haut niveau à un coût tout à fait compétitif par rapport aux autres services proposés sur le marché. Citycable développe régulièrement son produit afin d'être le plus concurrentiel possible.

Les habitants des Cullayes, tout comme ceux de Servion, s'ils le souhaitent, peuvent bénéficier d'un autre service de qualité auprès de SwisscomTV. Les deux villages bénéficient en effet de ce raccordement depuis plusieurs années.

## 8.3 Eclairage public

L'entretien général des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués régulièrement tout au long de l'année de manière groupée afin d'éviter des frais liés à la location d'une nacelle.

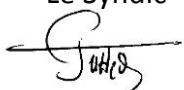
Un éclairage LED a été installé dans le quartier du Channey à Servion. Des riverains ont considéré l'éclairage trop intense, voire même dérangeant et une adaptation est actuellement en phase de test.

La Municipalité, soucieuse de l'environnement, étudie toutes les possibilités d'amélioration et d'économies possibles dans ce domaine.

## 8.4 Service du gaz

Notre commune est desservie à satisfaction par la société Cosvegaz qui, sur demande des propriétaires intéressés, peut établir gratuitement un devis de raccordement.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
  
Gilbert Cuttelod



La Secrétaire  
  
Claudine Burri-Monney

# **COMMUNE DE SERVION**

## **RAPPORT**

**sur les comptes 2014**

**Analyse financière 2005 - 2014**

**Pierre Busset, Rue du Léman 2, 1814 La Tour-de-Peilz**

**021 971.15.42**

**079 345.60.91**

**[www.pbusset.ch](http://www.pbusset.ch)**

# 1. CONSIDERATIONS GENERALES

## Rapport

### sur les comptes 2014 de la Commune de Servion

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé au contrôle détaillé des pièces comptables, de leur imputation et de leur introduction dans la comptabilité. Le contrôle des pièces a été effectué par pointages. Madame Patricia Dutoit, boursière communale, a participé à ce contrôle. Qu'elle soit ici remerciée pour son accueil et son aimable collaboration.

Ce contrôle détaillé me permet d'affirmer que **la comptabilité est tenue correctement et avec exactitude.**

La comptabilisation respecte les principes établis dans le Règlement sur la Comptabilité des Communes.

Tous les soldes des comptes de trésorerie et des emprunts ont été contrôlés et sont exacts. D'autre part, le contenu des comptes Débiteurs, Créanciers, Actifs et Passifs transitoires a été vérifié en détail.

Le compte-rendu de ces contrôles, effectués selon les directives de l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales, figure au chapitre 2 ci-après.

Les différentes opérations de bouclage et d'utilisation du résultat sont expliquées dans les chapitres concernant le compte de fonctionnement et le compte des investissements.

Ce rapport est délivré en toute bonne foi en certifiant l'avoir établi sur la base des documents demandés et mis à disposition. Je formule les réserves d'usage pour le cas où des faits et documents de nature à modifier cette certification n'auraient pas été présentés.

La Tour-de-Peilz, le 8 avril 2015

Pierre Busset

## 2. CONTROLE DES COMPTES

### 2.1 Pointage par sondage des écritures

Le pointage des écritures et pièces comptables a porté sur les opérations des mois de septembre 2014, ainsi que sur les actifs et passifs transitoires. La comptabilisation des salaires a été vérifiée, de même que la comptabilisation des opérations du CH par la caisse. La comptabilisation des décomptes TVA est correcte également.

Les pièces sont correctement imputées et comptabilisées.

La remarque suivante figurait dans le rapport de l'an dernier : *à propos des visas, il y a lieu de suivre la recommandation adoptée par le Grand Conseil en mai 2012, dans le cadre du SCI (Système de Contrôle Interne), à savoir que les factures doivent comporter 2 visas. Toutes les factures doivent être visées par le Syndic et le responsable du dicastère. Le cas échéant, si la facture concerne le dicastère de celui-ci, le vice-syndic apposera son visa.*

Cette recommandation n'a pas été suivie.

### 2.2 Vérification des financements spéciaux

Les financements spéciaux sont traités correctement. Aucun des chapitres concernés ne présente d'excédent de revenus.

Au chapitre 65 – *Défense incendie*, le solde du fonds affecté a été prélevé.

### 2.3 Amortissements obligatoires du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires (comptes par nature **331**) se montent à Fr. 211'290.-, alors que le budget prévoyait Fr. 217'990.-. Un poste prévu au budget a été totalement amorti lors de l'exercice 2013.

Des amortissements supplémentaires (comptes par nature **332**) ont été comptabilisés pour un montant total de Fr. 186'106.70.

Ce point est repris au § 3.4 de ce rapport.

### 2.4 Crédits d'investissements, subventions

Le contrôle du respect des crédits accordés est en principe du ressort de la commission de gestion.

Un point de situation au 31.12.2014 est présenté ci-après :

- **Acquisition de la parcelle 65 - Hoirie Jean-Robert Destraz (18/2012).** Crédit accordé Fr. 302'560.- / Montant dépensé Fr. 311'950.- (Fr. 96'861.20 en 2014).
- **Mise en séparatif du réseau EU/EC au quartier de La Chapelle (02/2014).** Crédit accordé Fr. 100'000.-. / Montant dépensé en 2014 Fr. 739.17.
- **Création d'un trottoir au Chemin de la Scierie à Servion et quai d'attente à l'arrêt du bus (03/2014).** Crédit accordé Fr. 300'000.-. / Montant dépensé en 2014 Fr. 53'707.30.
- **Aménagement d'un skate-park sur la place de jeux des Cullayes (04/2014).** Crédit accordé Fr. 97'602.-, subvention et dons prévus au 12.05.2014 Fr. 67'024.-, investissement net à cette date Fr. 30'578.-. / Montant dépensé en 2014 Fr. 111'500.51, subvention et dons encaissés en 2014 Fr. 60'418.75, investissement net Fr. 51'081.76.

*Les conclusions du préavis sont incomplètes, il manque l'indication d'amortissement du solde. Ce préavis présente un dépassement.*

- **Réfection de la station de pompage et canalisations EU du quartier du Bougnon aux Cullayes (02-2013).** Crédit accordé Fr. 115'000.-. / Montant dépensé Fr. 104'783.43 (Fr. 5'754.68 en 2014).
- **Reconstruction de la station d'épuration Servion/Essertes, liaison Les Cullayes – Servion, mise en séparatif des quartiers Bruyère, Planche et Gollie aux Cullayes (11-2013).**
  - a. Crédit accordé pour reconstruction d'une nouvelle STEP Fr. 2'400'000.-. / Montant dépensé Fr. 376'552.06 (Fr. 343'050.95 en 2014), participation Essertes Fr. 18'104.45 (Fr. 11'963.70 en 2014), investissement net Fr. 358'447.61.
  - b. Crédit accordé pour collecteur EU Les Cullayes-Servion Fr. 2'300'000.-. / Montant dépensé Fr. 424'615.87 (Fr. 332'787.43 en 2014).
  - c. Crédit accordé pour la mise en séparatif des quartiers Bruyère, Planche et Gollie aux Cullayes Fr. 1'600'000.-. / Montant dépensé Fr. 1'019'617.82 (Fr. 940'452.73 en 2014).

## 2.5 Concordance des totaux administratifs et natures

Ce contrôle est en ordre.

## 2.6 Concordance de la variation du patrimoine administratif et des investissements

Ce contrôle est correct dans la comptabilité (augmentation de Fr. 1'415'074.82). La boursière voudra bien vérifier ce point sur la formule de résumé des comptes qu'elle adressera à la préfecture.

## 2.7 Méthode brute, pas de compensations entre charges et revenus

Ce principe est globalement bien respecté, à l'exception des points suivants :

- Au chapitre des impôts, le remboursement des activités dirigeantes et de l'impôt ecclésiastique doit être imputé au compte 210.319.102 – *Dégrèvements d'impôts* et non en diminution du compte 210.400.100 – *Impôt sur le revenu PP*.
- *Compte 310.423.200 – Esserts communaux* : une indemnité pour perte de culture de Fr. 2'200.- a été portée en déduction du compte de revenu. Il doit être imputé à un compte de charge.

## 2.8 Etablissement régulier des comptes

Pas de remarque. Les principes d'intégralité et de délimitation sont bien respectés.

## 2.9 Evaluation des éléments du bilan

### 2.9.1 Caisse

			<i>2014</i>		<i>2013</i>
9100.000	Caisse	Fr.	2'952.05	Fr.	1'848.85

Le solde en caisse au jour de la révision (07.04.2014) est de Fr. 5'598.30, y compris le fonds de caisse de Fr. 300.- du Contrôle des Habitants. Ce montant correspond à la comptabilité ce jour-là. La comptabilisation des opérations du début de 2015 étant correcte, on peut en déduire que le solde au 31.12.2014 est exact.

Tous les soldes des comptes de liquidité au bilan ont été contrôlés et sont conformes aux situations fournies par les établissements financiers. Ils sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

**2.9.2 Compte de chèques postaux**

		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
9101.000	C.C.P. 10-4243-0	Fr.	457'567.02	Fr.	272'654.98
9101.010	C.C.P. – Déposito	Fr.	102'903.90	Fr.	102'770.30

**2.9.3 Comptes-courants bancaires**

		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
9102.000	Crédit Suisse 138029-01	Fr.	1'663'023.02	Fr.	1'183'226.95
9102.001	Crédit Suisse 138029-04	Fr.	99'971.12	Fr.	-.-
9102.010	BCV L 692.35.10	Fr.	35'923.15	Fr.	69'988.25
9102.020	Raiffeisen 13851.01	Fr.	13'700.50	Fr.	50'240.50

**2.9.4 Débiteurs, comptes courants, actifs transitoires**

Compte-courants débiteurs :

		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
9111.700	C/C APERO	Fr.	200'000.00	Fr.	-.-

Comme demandé l'an dernier, les avances à l'APER0 ont été sorties du compte de passifs transitoires.

Comptes débiteurs :

		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
9112.20	Impôts personnes physiques	Fr.	1'685'902.85	Fr.	1'389'426.23
9112.30	Impôts personnes morales	Fr.	183'289.68	Fr.	329'557.74
9112.40	Impôts à la source	Fr.	35'397.62	Fr.	-.-
9112.50	Impôt anticipé des contrib.	Fr.	197'978.64	Fr.	202'953.22

Les postes ci-dessus ont été contrôlés et sont conformes aux relevés de l'Administration Cantonale des Impôts. Les acomptes non encore versés (PP et PM) peuvent être laissés dans les comptes ci-dessus et non dans le compte d'actifs transitoires.

		<b>2014</b>		<b>2013</b>	
9115.000	Autres débiteurs	Fr.	178'369.25	Fr.	125'964.15

Le solde ci-dessus correspond au total des postes ouverts de la comptabilité auxiliaire des débiteurs au 31.12.2014. Au jour de la révision, il y a pour Fr. 3'261.25 de factures échues de plus de 90 jours.

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9119.000	Impôt anticipé à recevoir	Fr.	4'121.54	Fr.	3'956.10

Le solde ouvert au 31.12.2013 a été encaissé auprès de l'administration fédérale des contributions, le 20.05.2014. La demande de remboursement pour le solde ouvert au 31.12.2014 a été envoyée le 23.02.2015.

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9119.460	TVA c/c Débiteurs	Fr.	111'751.76	Fr.	16'328.68

Le solde ci-dessus est le cumul de 3 décomptes présentant des soldes en faveur de la commune, principalement en raison de la TVA récupérée sur les investissements.

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9139.000	Actifs transitoires	Fr.	272'099.31	Fr.	466'729.27

Ce poste est correct dans la mesure où tous les transitoires 2013 ont été extournés dans la comptabilité 2014. Le solde au 31.12.2014 ne représente que des opérations de passage entre l'exercice 2014 et celui de 2015.

### 2.9.5 Titres, placements, prêts

Les postes suivants figurent au chapitre *9120 – Titres et placements* :

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9120.000	Titres et placements	Fr.	1.00	Fr.	1.00
9120.010	Part sociale Raiffeisen	Fr.	200.00	Fr.	200.00
9120.020	Actions Romande Energie	Fr.	9'000.00	Fr.	9'000.00

Seules les valeurs réalisables ont été portées au bilan, le poste 9120.00 étant justifié par une liste annexe des titres et placements. Les 360 actions Romande Energie figurent au bilan à leur valeur nominale de Fr. 25.-. Le cours au 31 décembre 2014 est de Fr. 1'002.-. (Fr. 1'065.- en 2013). La commune dispose d'une réserve latente de Fr. 360'720.-.

Les titres suivants sont en dépôt à la BCV :

<b>Nombre</b>	<b>Désignation</b>		<b>Valeur nominale</b>		<b>Cours (31.12.14)</b>
28	Actions Sucrierie Aarberg	Fr.	280.00	Fr.	868.00
1	Action Beaulieu expl.	Fr.	100.00	Fr.	--
360	Actions Romande Energie	Fr.	9'000.00	Fr.	360'720.00

La part sociale Raiffeisen se trouve à la Banque Raiffeisen.

Les autres titres se trouvent au coffre de la bourse communale. Un inventaire a été préparé par la boursière. Il est le suivant :

<i>Nombre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Valeur nominale</i>	
5	Parts sociales Piscine de Moudon	Fr.	500.00
25	Parts sociales La Forestière	Fr.	6'250.00
60	Parts sociales Boipac	Fr.	1'500.00
66	Actions Champ de Plan SA	Fr.	33'000.00
4	Actions TL	Fr.	1'000.00
66	Actions SATOM	Fr.	6'600.00
1	Action Zoo de Servion	Fr.	1'000.00

Ces titres font partie du patrimoine administratif.

### **2.9.6 Inventaire des patrimoines**

Un état des biens-fonds communaux réunissant les 2 anciennes communes a été préparé par la boursière. Celui-ci est très complet. Il en ressort notamment les informations suivantes :

Patrimoine financier :	Estimations fiscales	Fr.	6'858'800.-
	Valeur ECA bâtiments	Fr.	8'449'729.-
Patrimoine administratif :	Estimations fiscales	Fr.	867'720.-
	Valeur ECA bâtiments	Fr.	9'280'973.-

L'estimation fiscale des forêts, comprise dans le montant ci-dessus, se monte à Fr. 280'720.-.

### **2.9.7 Créanciers, passifs transitoires, fonds de réserves**

Le compte de passifs transitoires est également utilisé comme compte créanciers.

			<i>2014</i>		<i>2013</i>
9209.100	Marche du Général Guisan	Fr.	3'905.30	Fr.	3'905.30
9209.110	Chapelle de Servion	Fr.	5'606.25	Fr.	5'506.25
9209.120	Hoire J.-R. Destraz	Fr.	94'546.40	Fr.	.-
9209.200	Parking Barnabé	Fr.	954.00	Fr.	400.00
9209.400	TVA Créancier	Fr.	4'349.87	Fr.	.-

Les soldes de ces comptes sont justifiés.

Le compte 9209.100 – *Marche du Général-Guisan* n'a pas subi de mouvements en 2013 et en 2014. Une décision est à prendre quant à l'utilisation de ce solde. Cette remarque figurait dans le rapport de l'an dernier.

Le compte 9209.110 – *Chapelle de Servion* est un rappel d'un fonds créé à l'usage exclusif de la Chapelle.

Le compte 9209.120 – *Hoirie J.-R. Destraz* est à considérer comme une provision pour un changement d'affectation éventuel d'une partie du terrain, selon les indications figurant dans l'acte de vente.

Pas de commentaire particulier pour les 2 autres comptes.

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9259.000	Passifs transitoires	Fr.	730'340.22	Fr.	236'247.23

Ce compte est correct dans le sens que les transitoires 2013 ont été totalement extournés en 2014. Le solde ci-dessus comprend notamment une provision totale de Fr. 395'000.- pour le prochain décompte final de la péréquation et facture sociale.

Fonds de réserves :

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9282.210	Provision pertes s/débiteurs	Fr.	359'393.00	Fr.	340'294.00

La provision a été adaptée exactement à l'évaluation des risques fournie par l'ACI (Administration Cantonale des Impôts). Elle ne tient pas compte du contentieux de la bourse communale, évoqué au § 2.9.4 (FR. 3'200.- environ).

La réserve pour abris PC est totalement dissoute, avec l'accord du Service cantonal de la PC.

## **2.9.8 Emprunts**

			<b>2014</b>		<b>2013</b>
9210.001	Crédit Suisse – ATF APERO	Fr.	300'000.00	Fr.	.-
9221.000	Raiffeisen 13851.02	Fr.	.-	Fr.	72'600.00
9221.001	Raiffeisen 13851.03	Fr.	.-	Fr.	6'100.00
9221.002	CPEV 201814.1	Fr.	885'000.00	Fr.	915'000.00
9221.003	BCV R 0955.84.55	Fr.	199'520.00	Fr.	205'520.00
9221.004	PostFinance 000460	Fr.	1'000'000.00	Fr.	1'000'000.00
9221.005	PostFinance 000461	Fr.	1'000'000.00	Fr.	1'000'000.00
9221.006	Postfinance 000955	Fr.	.-	Fr.	500'000.00
9221.007	Postfinance 001904	Fr.	600'000.00	Fr.	600'000.00

			<i>2014</i>		<i>2013</i>
9221.008	Raiffeisen 13851.44/1	Fr.	110'000.00	Fr.	115'000.00
9221.009	Raiffeisen 13851.74/1	Fr.	183'000.00	Fr.	189'000.00
9221.010	BCV A0020.05.87	Fr.	160'000.00	Fr.	168'000.00
9221.012	Postfinance 00787	Fr.	189'000.00	Fr.	202'500.00
9221.013	Postfinance 00786	Fr.	189'000.00	Fr.	202'500.00
9221.014	Postfinance 00541	Fr.	144'000.00	Fr.	162'000.00
9221.015	Postfinance 00872	Fr.	154'000.00	Fr.	165'000.00
9221.016	Postfinance 001519	Fr.	126'000.00	Fr.	132'000.00
9221.017	Postfinance 001621	Fr.	197'800.00	Fr.	176'000.00
9221.018	BCV U5264.48.32	Fr.	216'200.00	Fr.	207'000.00
9221.019	CIP 300699.1	Fr.	.-	Fr.	500'000.00
9221.020	CIP 300378.1	Fr.	.-	Fr.	400'000.00
9221.021	CIP 300587.1	Fr.	.-	Fr.	200'000.00
9221.022	Postfinance 003186	Fr.	570'000.00	Fr.	.-
9221.023	Postfinance 003476	Fr.	500'000.00	Fr.	.-
9221.024	Postfinance 003599	Fr.	600'000.00	Fr.	.-

Les soldes de ces comptes ont été contrôlés et sont exacts.

Le montant total des emprunts est de Fr. 7'275'320.-, en augmentation de Fr. 157'100.-.

Le montant ci-dessus comprend les ATF de Fr. 300'000.- en faveur de l'APERO. Ceux-ci pénalisent le ratio de « Quotité de dette brute » en relation avec le plafond d'endettement. En faisant abstraction de ces avances, les emprunts de la commune ont en réalité diminué de Fr. 142'900.-.

Pour rappel, le plafond d'endettement pour la législature 2011 – 2016 est de Fr. 13'500'000.-.

### **2.9.9 Engagements hors bilan**

Pas de changement en 2014. Il n'existe en principe pas d'engagements hors bilan.

Il y aura lieu de tenir compte de la part de cautionnement en faveur du Groupement scolaire (ASIJ). L'association devrait fournir la répartition entre les communes en fonction de l'endettement effectif et de l'endettement théorique.

Selon l'endettement effectif de l'ASIJ au 31.12.2014, la part de cautionnement de Servion est de Fr. 1'295'779.-.

Pour rappel, le plafond de cautionnement pour la législature 2011 – 2016 est de Fr. 1'400'000.-.

## 2.10 Autorisations de signatures

Suite aux derniers changements intervenus en 2014, les personnes suivantes ont le droit de signature :

Postfinance	M. Gilbert Cuttelod, syndic	coll. à deux	(B)
	M. Cédric Matthey-de-L'Endroit	coll. à deux	(B)
	Mme Patricia Dutoit, boursière	coll. à deux	(A)
	Mme Anne-Marie Matthey, boursière	coll. à deux	(A)
	Mme Claudine Monney, secrétaire	coll. à deux	(A)
BCV	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(1)
	M. Cédric Matthey-de-L'Endroit	coll. à deux	(1)
	Mme Patricia Dutoit	coll. à deux	(2)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(2)
Crédit Suisse	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(A)
	M. Cédric Matthey-de-L'Endroit	coll. à deux	(A)
	Mme Claudine Monney	coll. à deux	(B)
	Mme Patricia Dutoit	coll. à deux	(B)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(B)
Raiffeisen	M. Gilbert Cuttelod	coll. à deux	(A)
	M. Cédric Matthey-de-L'Endroit	coll. à deux	(A)
	Mme Anne-Marie Matthey	coll. à deux	(B)
	Mme Claudine Monney	coll. à deux	(B)

BCV : la radiation de la signature de M. Schneider n'a pas été confirmée.

Raiffeisen : la signature de M. Schneider a été radiée.

Postfinance : la signature de Mme Hegi a été radiée.

### 3. LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

#### 3.1 Résultat

Le compte de fonctionnement montre un **excédent de revenus** de **Fr. 486'118.98** alors que le budget 2014 prévoyait un **excédent de charges** de **Fr. 162'990.-**.

Les charges comptabilisées dépassent de **Fr. 868'000.-** le budget 2014. Pour les revenus, l'écart est de **Fr. 1'517'000.-**.

Pour les revenus, les impôts montrent à eux seuls un écart favorable de **Fr. 1'078'000.-**, principalement sur l'impôt sur le revenu et la fortune, les droits de mutations et l'impôt sur les gains immobiliers. L'encaissement des taxes dépassent les prévisions de **Fr. 65'000.-**. Des remboursements d'autres collectivités (subventions forestières, retours 2013 sur la péréquation et facture sociale, ...) complètent l'explication.

Pour les charges, l'excédent par rapport au budget se trouve principalement dans les remboursements à d'autres collectivités, ainsi que dans les amortissements supplémentaires.

Le résultat mentionné plus haut inclut une série d'opérations comptables, sous forme d'amortissements obligatoires et supplémentaires, ainsi que des mouvements sur les fonds de réserve, que nous allons passer en revue ci-après.

Si l'on fait abstraction de ces opérations comptables, on constate que la **marge d'autofinancement**, à savoir le résultat purement financier (cash-flow), est de **Fr. 1'049'344.63**. L'exercice 2014 se situe au-dessus de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**Fr. 924'756.-**). Ce résultat est analysé au chapitre 6, consacré à l'analyse financière.

#### 3.2 Attributions aux fonds de réserve

Le montant total des attributions aux fonds de réserves est de **Fr. 19'374.80**. Pour rappel, les chapitres suivants

- 45 – Ordures ménagères**
- 46 - Epuration**
- 65 - Service du feu**
- 81 - Service des eaux**
- 85 - Téléseau**

font partie des centres budgétaires pour lesquels une **taxe affectée** est prélevée, c'est-à-dire que les taxes encaissées ne peuvent être utilisées que dans le cadre de ces chapitres, l'excédent de revenu éventuel étant obligatoirement attribué à un fonds de réserve spécifique.

Une attribution a été effectuée dans ce cadre légal :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
<b>850 – Service Télé-réseau</b>	<b>Fr. 275.80</b>	<b>9282.850 – Réserve télé-réseau</b>

Le solde provient de l'opération suivante :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
<b>210 – Impôts</b>	<b>Fr. 19'099.00</b>	<b>9282.210 – Prov. pertes s/débiteurs</b>

Cette attribution a pour but d'ajuster la provision au calcul des risques effectué par l'ACI.

### 3.3 Prélèvements aux fonds de réserve

Les prélèvements aux réserves se montent à **Fr. 3'545.85**. Le chapitre suivant est concerné :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
<b>650 – Défense incendie</b>	<b>Fr. 3'545.85</b>	<b>9280.650 – Fonds défense incendie</b>

Il s'agit de la dissolution du fonds affecté du Service du feu, devenu sans objet depuis la suppression de la taxe non-pompier.

### 3.4 Amortissements du patrimoine administratif

Les amortissements obligatoires portés au budget 2014 se montent à **Fr. 217'990.-**. Le montant des amortissements comptabilisés est de **Fr. 211'290.-**, un objet prévu au budget 2014 ayant été totalement amorti dans le cadre de l'exercice 2013.

<i>Chapitre</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Compte au bilan</i>
35110-Autres bâtiments	Fr. 12'300.00	Fr. 12'300.00	9143.101 – Local voirie
35202 – Salle communale	Fr. 6'600.00	Fr. 6'600.00	9143.201 – Salle comm.
430 – Routes	Fr. 34'500.00	Fr. 34'500.00	9141.102 – Ch. Moléson
430 – Routes	Fr. 11'000.00	Fr. 11'000.00	9141.106 – Trott. Chaney
430 – Routes	Fr. 15'000.00	Fr. 15'000.00	9141.201 - Trott. Rte Méz.
430 – Routes	Fr. 1'500.00	Fr. 1'500.00	9141.202 – Pierre Rouge
430 – Routes	Fr. 10'000.00	Fr. 10'000.00	9141.203 – Rte de Servion
430 – Routes	Fr. 11'000.00	Fr. 11'000.00	9141.205 – Ch. Pendes
430 – Routes	Fr. 12'400.00	Fr. 12'400.00	9141.204 – Rte Montprev.
430 – Routes	Fr. 4'700.00	Fr. 4'700.00	9141.207 – Ch. Moures
430 – Routes	Fr. 1'100.00	Fr. 1'100.00	9141.209 – Clos Caudry
430 – Routes	Fr. 1'700.00	Fr. 1'700.00	9141.210 – Rte Servion
430 – Routes	Fr. 2'850.00	Fr. 2'850.00	9141.211 – Ralent.Signal
430 – Routes	Fr. 8'300.00	Fr. 8'300.00	9141.304 – Ligne TL 65
430 – Routes	Fr. 12'000.00	Fr. 12'000.00	9146.301 – Lame à neige
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 6'700.00	Fr. -.-	9141.206 – Colombar.
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 3'840.00	Fr. 3'840.00	9141.302 – Park. Cullayes
450 – Ordures ménagères	Fr. 12'500.00	Fr. 12'500.00	9141.104 – Nlle Déchet.

<i>Chapitre</i>	<i>Budget</i>	<i>Comptes</i>	<i>Compte au bilan</i>
460 – Egouts, épuration	Fr. 13'200.00	Fr. 13'200.00	9141.101 – Lavioret
460 – Egouts, épuration	Fr. 6'700.00	Fr. 6'700.00	9141.105 – Barnabé
460 – Egouts, épuration	Fr. 6'300.00	Fr. 6'300.00	9141.201 – Trott.Rte Méz.
460 – Egouts, épuration	Fr. 5'300.00	Fr. 5'300.00	9141.202 – Pierre Rouge
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'000.00	Fr. 2'000.00	9141.207 – Ch. Moures
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'900.00	Fr. 2'900.00	9141.208 – Sép.Moures
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'600.00	Fr. 2'600.00	9141.209 – Clos Caudry
460 – Egouts, épuration	Fr. 4'500.00	Fr. 4'500.00	9141.301 – STEP Servion
460 – Egouts, épuration	Fr. 3'800.00	Fr. 3'800.00	9141.305 – STAP Bougnon
460 – Egouts, épuration	Fr. 2'700.00	Fr. 2'700.00	9141.303 – Tamiseur Dégr.

Le montant des amortissements supplémentaires est de **Fr. 186'106.70** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
35110 – Autres bâtiments	Fr. 97'208.90	9143.101 – Local Voirie
440 – Parcs, jardins, cimetière	Fr. 88'897.80	9141.302 – Parking Cullayes

### 3.5 Amortissements du patrimoine financier

Les amortissements du patrimoine financier (compte par nature **330**) se montent à **Fr. 287'196.63**. Le plan comptable est ainsi fait qu'il cumule sous cette même rubrique les véritables amortissements du patrimoine financier (postes 9.123.x au bilan) et les défalcatons (pertes sur débiteurs).

Dans le cadre de l'exercice 2014, le montant des défalcatons est de **Fr. 137'196.63**. Les véritables amortissements se montent à **Fr. 150'000.00** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
35103 – La Boulangerie	Fr. 50'000.00	9123.104 – Bât. classes magasin
35104 – Bâtiment de la Retraite	Fr. 100'000.00	9123.105 – Bâtiment La Retraite

## 4. LE COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Pour rappel, le compte des investissements sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan, c'est-à-dire tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches **d'utilité publique**.

Les amortissements du patrimoine administratif ayant été passés en revue au chapitre précédent, nous n'y reviendrons pas.

Les dépenses d'investissement 2014 se montent à **Fr. 1'884'763.97** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
310 – Terrains	Fr. 96'771.20	9143.301 – Achat parcelle 65
430 – Routes	Fr. 53'707.30	9141.310 – Trottoir ch. Scierie
440 – Parcs, promenades, ..	Fr. 111'500.51	9141.311 – Skate-Park Cullayes
460 – Egouts, épuration	Fr. 5'754.68	9141.305 – STAP Bougnon
460 – Egouts, épuration	Fr. 940'452.73	9141.306 – Séparatif Cullayes Bruyère
460 – Egouts, épuration	Fr. 343'050.95	9141.307 – STEP Servion Essertes
460 – Egouts, épuration	Fr. 332'787.43	9141.308 – Coll. EU Servion Cullayes
460 – Egouts, épuration	Fr. 739.17	9141.309 – Séparatif Quartier Chapelle

Les recettes d'investissements se montent à **Fr. 72'382.45** :

<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Compte au bilan</i>
440 – Parcs, promenades, ..	Fr. 60'418.75	9141.311 – Skate-Park Cullayes
460 – Egouts, épuration	Fr. 11'963.70	9141.307 – STEP Servion-Essertes

Le tableau des investissements de la page suivante résume toutes ces opérations. En outre, dans ce tableau et dans l'analyse financière, on traite comme investissements les postes du patrimoine financier (postes 9123). Ceux-ci font partie des biens réalisables, parce que non soumis à la clause d'utilité publique.

## 5. LE BILAN

### 5.1 Principes d'analyse du bilan

L'analyse de la structure du Bilan permet notamment de contrôler 2 points importants :

1. S'assurer que la couverture financière des fonds de réserve est suffisante.
2. Contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements du patrimoine administratif.

La théorie relative à l'équilibre des comptes des collectivités publiques et de la notion « Budget zéro » préconisent que les emprunts bancaires ne doivent être conclus que pour les investissements. Pour assurer cet équilibre, il est indispensable que le remboursement financier des emprunts soit au moins équivalent, et en tous les cas pas inférieur, aux amortissements comptables.

### 5.2 Actif disponible et fonds de réserve

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2014 permet de faire ressortir les éléments suivants (arrondis au franc) :

Actif disponible (total des postes 910 à 913, sauf 9.123.x)	Fr. 4'212'453.-
./. engagements (total des postes 920, 923 et 925)	Fr. 1'139'602.-
	-----
Disponible net	Fr. 3'072'851.-

On remarque qu'au passif du bilan le total des fonds de réserves (comptables, chap. 928) est de	Fr. 3'176'795.-
---	-----------------

La couverture financière des réserves est quasiment assurée, le taux de couverture étant de **96.73%**. L'excédent comptable est de Fr. 103'945.-.

### 5.3 Utilisation des emprunts

Immobilisations (patrimoines administratif et financier)	Fr. 9'553'963.-
Total des emprunts	Fr. 6'975'320.-

L'excédent des <b>immobilisations</b> est de	Fr. 2'578'643.-
--	-----------------

### 5.4 Commentaire

La situation est correcte. La couverture financière des réserves est bonne. La structure du bilan est dès lors parfaite, les éléments comptables étant bien représentatifs des éléments financiers.

## 6. ANALYSE FINANCIERE

### 6.1 Chiffres-clés et ratios

La méthode d'analyse financière applicable aux collectivités publiques se base sur les éléments cités ci-après. Les chiffres-clés à dégager de la comptabilité sont les suivants :

MA	=	Marge d'Autofinancement
EN	=	Endettement Net
RFE	=	Revenus de Fonctionnement Epurés
INP	=	Intérêts Passifs
DIN	=	Dépenses d'Investissement Nettes (de l'exercice)

Les 4 ratios principaux et leurs interprétations sont :

MA / EN	=	capacité de financement de l'endettement.
		de 0 % à 4,99 % : résultat insuffisant
		de 5 % à 14,99 % : résultat moyen
		dès 15 % et plus : résultat bon
MA / RFE	=	Capacité d'autofinancement
		de 0 % à 9,99 % : résultat insuffisant
		de 10 % à 19,99 % : résultat moyen
		dès 20 % : résultat bon
INP / RFE	=	Quotité des intérêts
		de 0 % à 4,99 % : résultat bon
		de 5 % à 9,99 % : résultat moyen
		dès 10 % : résultat insuffisant
MA / DIN	=	Degré d'autofinancement
		de 0 % à 49,99 % : résultat insuffisant
		de 50 % à 79,99 % : résultat moyen
		dès 80 % : résultat bon

## 6.2 Application à la Commune de Servion

Pour l'exercice 2014 de la commune de Servion, les montants correspondant aux chiffres-clés, arrondis au franc, sont les suivants :

		<b>2013</b>	<b>2014</b>
MA	= Marge d'Autofinancement	Fr. 711'802.-	Fr. 1'049'345.-
EN	= Endettement Net	Fr. 3'139'443.-	Fr. 3'902'469.-
RFE	= Revenus de Fonctionnement Epurés	Fr. 7'599'664.-	Fr. 8'102'372.-
INP	= Intérêts Passifs	Fr. 201'931.-	Fr. 196'119.-
DIN	= Dépenses d'Investissement Nettes	Fr. 766'134.-	Fr. 1'812'472.-

Les ratios se présentent de la manière suivante :

MA/EN	=	26.89%	(22.67% en 2013)	Résultat bon
MA/RFE	=	12.94%	(9.37% en 2013)	Résultat moyen
INP/RFE	=	2.42%	(2.66% en 2013)	Résultat bon
MA/DIN	=	57.90%	(92.91% en 2013)	Résultat moyen mais non significatif !

Avant de commenter cette analyse, il convient d'apporter quelques précisions à propos de celle-ci. Contrairement à l'analyse que produit le SCRIS (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistique), les terrains et bâtiments du patrimoine financier (postes 9123.x au bilan) **ne font pas partie** de l'actif disponible mais des immobilisations. La justification se trouve dans le fait que l'on ne peut pas considérer ces bien-fonds comme du réalisable à court terme.

L'endettement net dans le cadre de la méthode appliquée ici est donc plus important que dans la méthode SCRIS. Cette différence est conséquente puisque le total des postes 9123 est, au terme de l'exercice 2014, de Fr. 4'333'984.70.

La marge d'autofinancement 2014 (**Fr. 1'049'344.63**) est très bonne. Elle se situe au-dessus de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années (**Fr. 924'756.-**). Les ratios où intervient la marge sont bons, à l'exception de la capacité d'autofinancement MA/RFE, qualifiée de moyenne selon les critères énoncés au § 6.1. Toutefois, la valeur de 12.94% se situe exactement dans la moyenne des communes vaudoises pour ce même ratio.

## 6.3 Financement des investissements

Les investissements bruts (**Fr. 1'884'853.97**) sont financés à hauteur de **3.84%** par les recettes d'investissements (**Fr. 72'382.45**). L'investissement net est de **Fr. 1'812'471.52**. La marge d'autofinancement (**Fr. 1'049'344.63**) prend en charge une bonne moitié des investissements nets, l'excédent venant augmenter l'endettement net au bilan. Le degré d'autofinancement est de **57.90%**.

En considérant les 10 dernières années, les investissements bruts se sont élevés à **Fr. 10'668'063.-**.

Ils ont été financés à hauteur de **2.82%** par des subventions, le montant des recettes étant de **Fr. 310'385.-**. Le solde, à savoir les investissements nets (**Fr. 10'366'678.-**), ont été partiellement financés par les marges cumulées (**Fr. 9'247'559.-**). Le degré d'autofinancement est de **89.20%**, ce qui constitue un très bon résultat.

A noter que le degré d'autofinancement des investissements bruts est de 86.68%, ce qui est également excellent.

#### **6.4 Evolution de l'endettement**

L'excédent des investissements nets par rapport à la marge d'autofinancement est de **Fr. 763'036.89**. Ce montant correspond à l'augmentation de l'endettement net au bilan. L'endettement total augmente dans les mêmes proportions.

L'endettement net par habitant passe de **Fr. 1'690.- en 2013 à Fr. 2'062.-**.

L'endettement total par habitant est de **Fr. 4'287.-** au terme de l'exercice 2014. Il demeure au-dessous de la moyenne des communes vaudoises, sans Lausanne (**Fr. 5'100.-**).

Ces deux valeurs restent correctes malgré l'augmentation.

#### **6.5 Remarque finale**

Malgré un bon exercice 2014, l'endettement communal augmente en raison des importants investissements consentis dans le domaine de l'épuration.

Les indicateurs relatifs à l'endettement et à ses conséquences restent toutefois corrects, ce que confirme le ratio de quotité de dette brute.

Rappelons que le ratio de quotité de dette brute constitue la jauge d'évaluation de l'état des emprunts préconisée par l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales. Ce ratio met en relation le montant des emprunts avec les revenus de fonctionnement.

En raison de l'augmentation des revenus auxquels ce ratio se réfère, la valeur passe de 93.66% en 2013 à 89.71% en 2014. Il est considéré comme bon au-dessous de 100%. La situation est donc bien sous contrôle.

## Commune de Servion

## Tableau des investissements 2014

Compte	Intitulé	Préavis	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. oblig.	Amort. suppl.	Dont Prél. Réserve	Solde au 31.12
9123.102	Terrains En Praz Diaux / 09		217'710.00						217'710.00
9123.103	Bâtiment locatif - poste		480'000.00						480'000.00
9123.104	Bâtiment classes - magasin		1'610'000.00			50'000.00			1'560'000.00
9123.106	Bâtiment La Retraite		1'100'000.00			100'000.00			1'000'000.00
9123.107.1	La Ferme, parcelle 33		845'014.15						845'014.15
9123.107.2	La Ferme hangar/dépôt		79'260.55						79'260.55
9123.201	Terrains et bâtiments		152'000.00						152'000.00
	<b>Sous-total patrimoine financier</b>		<b>4'483'984.70</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>150'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4'333'984.70</b>
9141.101	Collecteur Le Laviolet		74'258.60			13'200.00			61'058.60
9141.102	Travaux Ch. du Moléson		331'000.00			34'500.00			296'500.00
9141.104	Nouvelle déchetterie		176'599.25			12'500.00			164'099.25
9141.105	Collecteur Chez Barnabé		148'716.72			6'700.00			142'016.72
9141.106	Trottoir aux Channey		191'158.50			11'000.00			180'158.50
9141.201	Trottoir Rte de Mézières	02/2004	361'271.60			21'300.00			339'971.60
9141.202	Equip. À la Pierre Rouge	07/2006	159'146.40			6'800.00			152'346.40
9141.203	Ch. protégé Rte de Servion	03/2007	146'003.65			10'000.00			136'003.65
9141.204	Réfection Rte Montpreyres	02/2008	61'063.60			12'400.00			48'663.60
9141.205	Réfection ch. Pendens	03/2008	163'603.90			11'000.00			152'603.90
9141.207	Réfection ouest Ch. Moures	04/2010	137'245.50			6'700.00			130'545.50
9141.208	Bouclage AD + prol. Séparatif Mou	03/2010	52'419.25			2'900.00			49'519.25
9141.209	Clos à Caudry	06/2010	79'398.25			3'700.00			75'698.25
9141.210	Rev. Trottoir Rte de Servion	11/2010	26'916.00			1'700.00			25'216.00
9141.211	Ralentisseur Rte du Signal	02/2011	48'824.75			2'850.00			45'974.75
9141.301	Etude rec. STEP Servion	16/2012	126'837.91			4'500.00	88'897.80		122'337.91
9141.302	Agr. Parking Les Cullayes	19/2012	92'737.80			3'840.00			0.00
9141.303	Tamiseur/Dégrilleur STEP	25/2012	63'860.00			2'700.00			61'160.00
9141.304	Extension ligne TL 65 abri-bus		242'397.95			8'300.00			234'097.95
9141.305	Réfection STAP Bougnon	02/2013	99'028.75	5'754.68		3'800.00			100'983.43
9141.306	Séparatif Cullayes Bruyère...	11/2013	79'165.09	940'452.73					1'019'617.82
9141.307	Reconstr. STEP Servion-Essertes	11/2013	27'360.36	343'050.95	1'1963.70				358'447.61
9141.308	Coll. EU Servion-Cullayes	11/2013	91'828.44	332'787.43					424'615.87

Compte	Intitulé	Préavis	Solde au 1.1	Dépenses	Recettes	Amort. oblig.	Amort. suppl.	Dont Prél. Réserve	Solde au 31.12
9141.309	Mise en séparatif quartier Chapelle	02/2014		739.17					739.17
9141.310	Trottoir ch. Scierie	03/2014		53'707.30					53'707.30
9141.311	Skate-Park Cullayes	04/2014		111'500.51	60'418.75				51'081.76
9143.101	Local voirie et couvert		109'508.90			12'300.00	97'208.90		0.00
9143.201	Salle communale, assainissement	04/2009	145'552.45			6'600.00			138'952.45
9143.301	Achat Parcelle 65	18/2012	215'088.80	96'771.20					311'860.00
9145.000	Forêts		246'000.00						246'000.00
9146.301	Tracteur et lame à neige	10/2012	108'000.00			12'000.00			96'000.00
9153.000	Titres et papiers valeurs		1.00						1.00
Sous-total patrimoine administratif			3'804'993.42	1'884'763.97	72'382.45	2'11'290.00	186'106.70	0.00	5'219'978.24
Total général			8'288'978.12	1'884'763.97	72'382.45	361'290.00	186'106.70	0.00	9'553'962.94

# **A N N E X E**

**Tableaux et graphiques de l'analyse financière**

**2005 - 2014**

# Analyse des finances communales

Commune de Servion

Exercice 2014

## VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	4'224'846.22	4'212'452.59	-12'393.63
Immobilisations		8'288'978.12	9'553'962.94	1'264'984.82
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		12'513'824.34	13'766'415.53	1'252'591.19
<b>PASSIF</b>				
Endettement total	ET	7'364'278.78	8'114'922.04	750'643.26
Fonds et réserves		3'160'966.26	3'176'795.21	15'828.95
Capital		1'988'579.30	2'474'698.28	486'118.98
Total		12'513'824.34	13'766'415.53	1'252'591.19
Endettement net	EN	3'139'432.56	<b>3'902'469.45</b>	<b>763'036.89</b>

## EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	7'626'799.06	8'112'918.04	486'118.98
A DEDUIRE			
Amortissements	547'396.70		-547'396.70
Mouvements réserves	19'374.80	3'545.85	-15'828.95
Imputations internes	0.00	0.00	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	7'060'027.56	<b>8'109'372.19</b>	<b>1'049'344.63 MA</b>
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	1'884'853.97	72'382.45	<b>1'812'471.52 DIN</b>

## RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	26.89%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	12.94%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	57.90%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.42%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	89.71%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-3.47%	< 1.00%

INP Intérêts passifs **196'119.36 INP**

# ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

## Montants globaux

### Commune de Servion

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre habitants	1731	1717	1723	1758	1772	1776	1778	1825	1858	1893	
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>											
Revenus RFE	5847738	6092503	6261312	7163044	7422508	7469223	7013103	8594358	7599664	8109372	71'572'825
Charges CFE	4747602	5491414	5904360	6045459	6646777	6774185	6169594	6597987	6'887'862	7'060'028	62'325'266
Marge d'autofinancement MA	1'100'136	601'089	356'952	1'117'585	775'732	695'038	843'509	1'996'371	711'802	1'049'345	9'247'559

### COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	586003	1'742'980	1'113'854	1'075'590	516'740	1'243'035	1'120'673	598'819	785'517	1'884'854	10'668'063
Recettes	65'328	7'143	57'798	0	6'570	17'784	54'997	0	19'383	72'382	301'385
Investissement net DIN	520'675	1'735'837	1'056'056	1'075'590	510'170	1'225'252	1'065'676	598'819	766'134	1'812'472	10'366'678

### BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	4'519'279	3'681'645	2'929'658	3'065'142	3'059'568	2'982'645	3'324'665	4'620'853	4'224'846	4'212'453	
Endettement total ET	6'723'260	7'020'373	6'967'490	7'060'978	6'789'842	7'243'132	7'807'318	7'705'954	7'364'279	8'114'922	
Endettement net EN	2'203'981	3'338'728	4'037'832	3'995'836	3'730'274	4'260'487	4'482'654	3'085'101	3'139'433	3'902'469	
Modification EN	1'134'747	699'104	-41'995	-41'995	-265'563	530'213	222'167	-1'397'553	54'332	763'037	1'698'489

### RATIOS

MA/EN	49.92%	18.00%	8.84%	27.97%	20.80%	16.31%	18.82%	64.71%	22.67%	26.89%	23.70%
MA/RFE	18.81%	9.87%	5.70%	15.60%	10.45%	9.31%	12.03%	23.23%	9.37%	12.94%	12.92%
MA/DIN	211.29%	34.63%	33.80%	103.90%	152.05%	56.73%	79.15%	333.38%	92.91%	57.90%	89.20%
INP/RFE	4.07%	3.46%	3.14%	2.96%	2.82%	2.59%	2.78%	2.36%	2.66%	2.42%	2.87%
Intérêts passifs	238'264	210'523	196'379	212'024	209'574	193'604	195'284	202'874	201'931	196'119	2'056'577

Croissance annuelle moyenne Revenus 3.87%

Croissance annuelle moyenne Charges 4.87%

# ANALYSE DES FINANCES COMMUNALES

## Montants par habitant

### Commune de Servion

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre habitants	1731	1717	1723	1758	1772	1776	1778	1825	1858	1893	
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>											
Revenus RFE	3'378	3'548	3'634	4'075	4'189	4'206	3'944	4'709	4'090	4'284	40'057
Charges CFE	2'743	3'198	3'427	3'439	3'751	3'814	3'470	3'615	3'707	3'730	34'894
Marge d'autofinancement MA	636	350	207	636	438	391	474	1'094	383	554	5'163

### COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Dépenses	339	1'015	646	612	292	700	630	328	423	996	5'980
Recettes	38	4	34	0	4	10	31	0	10	38	169
Investissement net DIN	301	1'011	613	612	288	690	599	328	412	957	5'812

### BILAN FIN D'ANNEE

Actif disponible AD	2'611	2'144	1'700	1'744	1'727	1'679	1'870	2'532	2'274	2'225	
Endettement total ET	3'884	4'089	4'044	4'016	3'832	4'078	4'391	4'222	3'964	4'287	
Endettement net EN	1'273	1'945	2'343	2'273	2'105	2'399	2'521	1'690	1'690	2'062	
Modification EN	671	399	399	-71	-168	294	122	-831	-1	372	

### ANALYSE DES INVESTISSEMENTS

	Par habitant	
Investissements bruts	10'668'063	5'980
Investissements nets	10'366'678	5'812
Taux d'autofinancement des investissements bruts	86.68%	
Taux d'autofinancement des investissements nets	89.20%	

**Structure du bilan**

**1. Couverture financière des réserves**

Disponible net	3'072'850.55	Réserves annoncées	3'176'795.21
Taux de couverture	<b>96.73%</b>	Ecart	-103'944.66
Appréciation	<b>Insuffisant</b>		

**2. Emprunts par rapport aux immobilisations**

Immobilisations	9'553'962.94	Emprunts à long terme	6'975'320.00
		Ecart	2'578'642.94
Appréciation	<b>Immobilisations partiellement autofinancées</b>		

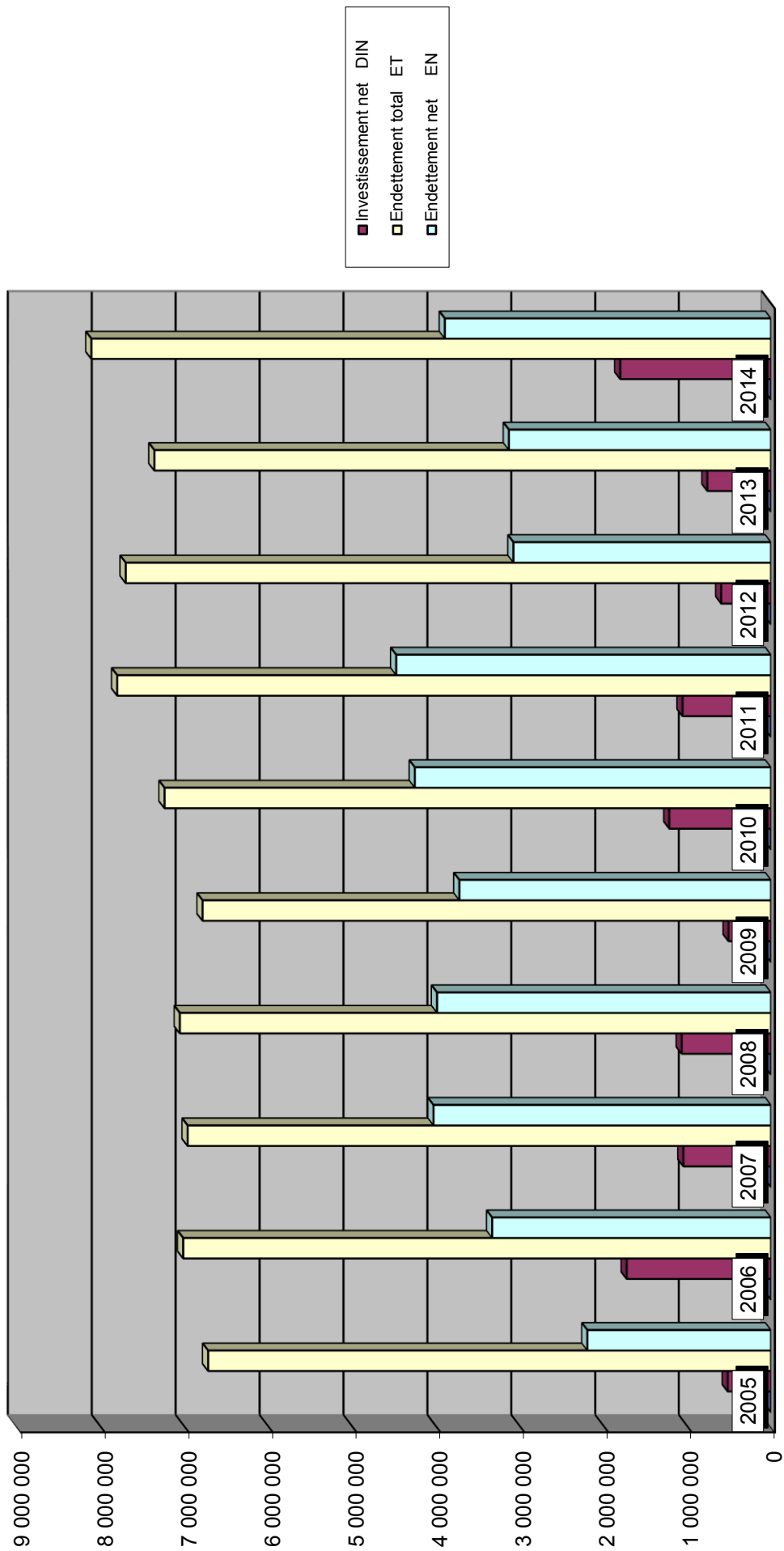
**3. Structure du bilan**

		Ecart net	2'474'698.28
Appréciation	<b>Structure du bilan correcte</b>		

-----

# Commune de Servion

## Evolution de l'endettement



## Commune de Servion

### Les 4 ratios de l'analyse financière du dernier exercice

